

*sauvegarde de personnes risquant la mort par une discrimination inacceptable*

*v i v e r e*

***" Il faut savoir que les choses sont sans espoir.***

***Et tout faire pour les changer."***

**( Rainer Maria Rilke )**

**Rapport annuel d'activités 2020**

Chères Amies et chers Amis,

Nous nous permettons d'introduire ce rapport avec une salutation à la mémoire de Josiane Grimbühler, puis quelques réflexions sur l'impact de la pandémie sur nos domaines de travail.



LA FAMILLE DE JOSIANE

*Vous remercie chaleureusement pour  
votre soutien, votre amitié, vos dons à  
l'association Vivere, vos fleurs ou  
simplement vos pensées et votre présence.*

JOSIANE GRIMBÜHLER  
1951 - 2021

Notre si chère amie Josiane a succombé à une maladie le 9 février dernier.

Josiane était membre du comité et trésorière de Vivere depuis le 28 décembre 2015. À ce titre elle a participé à toutes les décisions opérationnelles importantes pendant les cinq dernières années.

Elle a su gérer la caisse du mouvement avec rigueur et extrême économie, veillant à ce que les choses soient contrôlées au centime près.

Son humanité et son solide bon sens ont réhaussé nos actions avec constance, et avec lumière.

## Réflexions sur l'impact de la pandémie

Au cours de cette année l'éruption et la persistance de la pandémie du Covid-19 depuis mars ont gêné nos activités, comme celles de nos partenaires sur le terrain. Ces limitations sont souvent payées au prix fort par les victimes à secourir : les vulnérables ne peuvent plus être assistés à domicile, les exploités et persécutés ont encore plus de mal à fuir le lieu de leur rétention, les personnes ne subsistant que dans l'économie informelle perdent tout espoir de gagner quelques sous par jour, les malades et blessés ne peuvent être évacués, Les médicaments et colis de survie sont difficilement distribués. Les prisonniers, en détention légale ou arbitraire, ne peuvent plus être visités pour la mise au point de leur défense. L'accès aux masques, aux produits désinfectants, aux tests, est rendu compliqué voire souvent impossible à la fois pour raison de coût et par entrave logistique. Dans plusieurs contrées le confinement et les restrictions diverses imposés par les autorités vont, par calcul délibéré, jusqu'à attenter à certaines libertés fondamentales et à serrer davantage l'étau des contrôles abusifs sur la vie quotidienne des gens.

La pandémie accentue les inégalités. Elle fragilise et meurtrit plus encore les démunis et les victimes d'oppression.

Ce rapport est rédigé en avril 2021. La vaccination semble être un rempart contre la dissémination du virus. Mais force est de constater que là encore l'inéquation se perpétue. Un exemple : l'Afrique représente 18% de la population mondiale mais au 31-3-21 seulement 2% des doses de vaccin administrées dans le monde l'ont été dans ce continent, dont les 9/10<sup>èmes</sup> au Maroc et en Afrique du Sud; les 52 autres pays n'ont eu que la 'part du pauvre'. À la même date et toujours selon l'OMS, 100% des habitants de Gibraltar avaient été vaccinés...

L'un de nos membres <sup>1</sup> écrit : "On dit tant de choses et par exemple que les pays africains ne sont pas capables de produire des vaccins. C'est faux. L'Afrique du Sud dispose déjà d'importantes capacités pour une telle production. Si elle n'en produit pas, c'est parce que la réglementation internationale protège les firmes qui les ont mis au point de toute concurrence en accordant à chacune un brevet.

Alors, supprimer les brevets ? OUI !

On nous dit que c'est impossible parce que cela poserait des problèmes juridiques "insurmontables". On peut comprendre que les coûts considérables de la recherche, des essais etc., doivent être couverts postérieurement par un retour sur investissement et même que les labos y trouvent un bénéfice substantiel. L'espérance de ce bénéfice constitue la raison d'être de ces labos <sup>2</sup>. Seulement il y a une limite, il s'agit ici d'un problème qui concerne l'humanité entière. C'est pourquoi l'Afrique du Sud ( et l'Inde qui se trouve dans la même situation) ont rassemblé une coalition pour réclamer à l'OMS la levée des droits de propriété sur les vaccins. C'est à dire la suspension des brevets.

C'est sûr: il y aurait là une entorse au fonctionnement du système capitaliste. Faut-il sauver le système ou sauver des vies? Les vaccins doivent être reconnus *Bien commun de l'Humanité*."

Mis à part en Ouzbékistan où le gouvernement a ordonné durant près de 3 mois l'arrêt complet de toute activité, dans tous nos autres pays de travail nos équipes partenaires ont continué, avec notre soutien ininterrompu, à dispenser leurs services en se débrouillant avec ingéniosité, chacune selon son contexte. On peut saluer leur courage, leur ténacité à atteindre et à assister les personnes en danger, blessées, à la peine, laissées pour compte. Une telle vaillance honore notre mouvement !

---

<sup>1</sup> André Barthélémy, fondateur et président d'honneur de Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

<sup>2</sup> Vaccins anti-Covid : de la propriété privée au bien public, <https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/vaccins-anti-covid-de-la-propriete-privee-au-bien-public-avec-pierre-yves-geoffard>

## Malgré la pandémie le travail a continué tout au long de l'année

...en Ukraine



Assistance à domicile de familles monoparentales vulnérables



Aide alimentaire à victimes du trafic



Prévention contre le trafic d'êtres humains, surtout auprès des jeunes

...en R.d.Congo



Chambre foraine à Kiliba, Sud Kivu

...au Pakistan



Promotion de la justice juvénile à Ksur

Ce document présente un résumé sur l'action, les finances, l'équipe et sur l'avenir. Par simple demande vous pouvez recevoir tous les détails disponibles sur chaque sujet.

## I L'ACTION

	Assistance aux victimes d'exactions et de répression. Meilleure justice	Assistance aux personnes âgées abandonnées	Lutte contre l'impunité	Assistance aux mères seules en très grande difficulté	Assistance nutritionnelle	Lutte contre le trafic des êtres humains & assistance aux victimes	Communication et vie associative
<b>Colombie</b>					p. 14		
<b>Congo RdC</b>	p. 9	p. 9	p. 9	p. 9			
<b>Golfe Persique</b>						p. 25	
<b>Moldavie &amp; Transnistrie</b>		p. 19				p. 19	
<b>Monde : abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs</b>	p. 27						
<b>Ouzbékistan</b>			p. 24			p. 24	
<b>Pakistan</b>	p. 28						
<b>Suisse</b>							p. 31
<b>Syrie</b>					p. 12		
<b>Trafic d'êtres humains</b>						p. 16	
<b>Ukraine</b>			p. 22			p. 22	
<b>Général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secours à des accusés de blasphème risquant la peine de mort : p. 6</li> <li>- Missions dans les pays de travail et formes de soutien aux partenaires : p. 8</li> </ul>						

II LES FINANCES p. 33

III L'EQUIPE p. 35

IV L'AVENIR p. 35

## Secours à des accusés de blasphème risquant la peine de mort

Confrontés à des réalités de terrain dans des contextes d'extrême intolérance, cette année nous a conduits à mettre Vivere au service de personnes, mineures et adultes, auxquels est reproché – à tort ou à raison, peu importe dans l'absolu- d'avoir commis un blasphème <sup>3</sup>. Dans certains pays, le code pénal et/ou les lois coutumières, peuvent conduire le prévenu à la potence, à la lapidation ou à d'autres formes de mise-à-mort les plus féroces.

C'est insupportable.

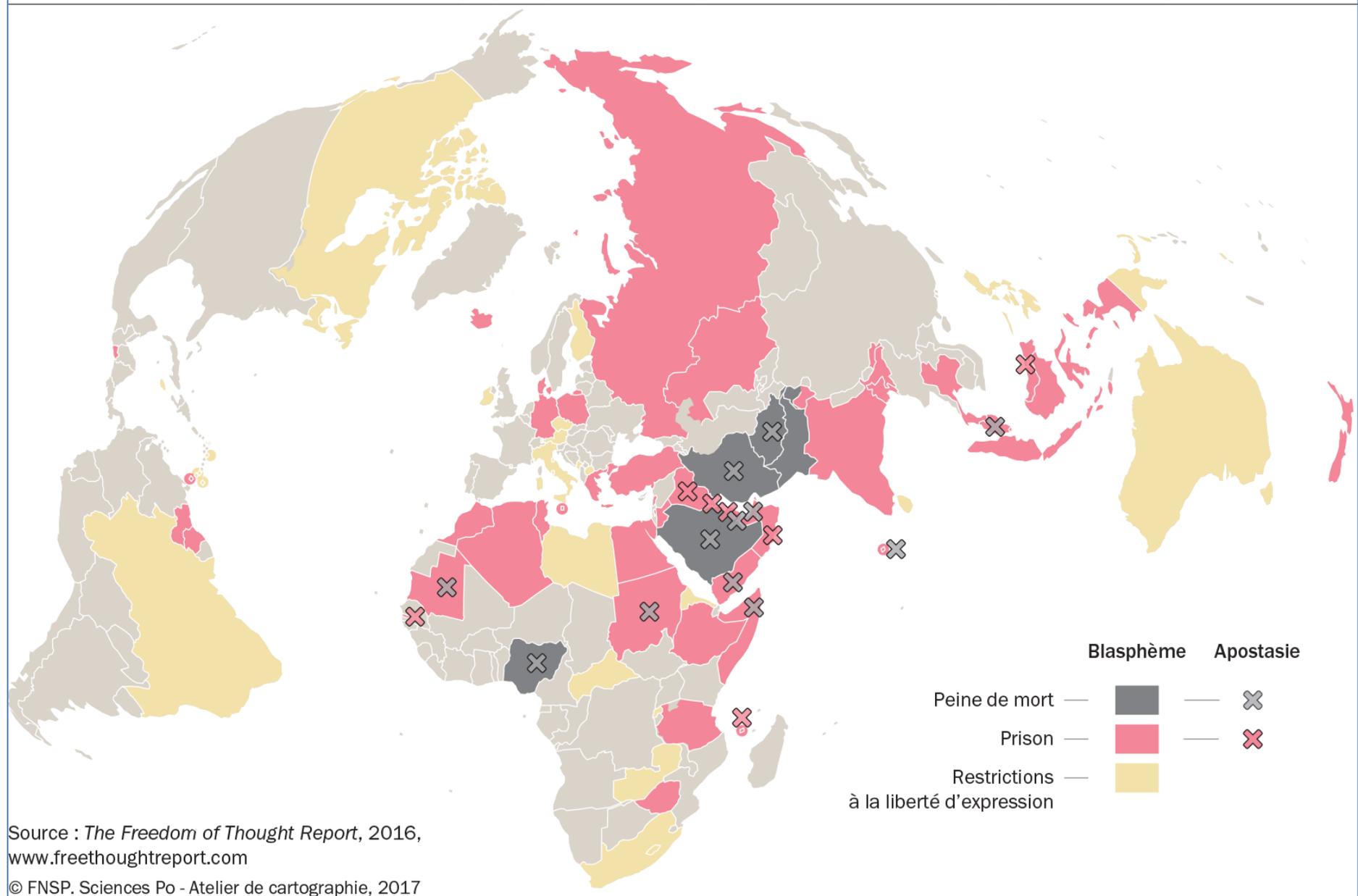
Pour raisons évidentes de sécurité on ne citera pas ici le pays concerné. Nos amis sur place nous ont saisis du cas d'un adulte, mentalement déficient, en détention, privé de toute défense juridique, accusé de blasphème. Il est de plein fouet confronté au risque d'être exécuté pour avoir, soi-disant, proféré une parole injurieuse envers une divinité. Par principe opposés à la peine de mort nous sommes d'autant plus rebutés par ce réquisitoire d'un autre âge visant, de surcroît, quelqu'un dont le discernement et la capacité de se défendre sont troublés par une maladie psychique. Dans un contexte difficile et dangereux à cause de l'hystérie de nombreux extrémistes sévissant localement, notre ami avocat s'est cependant courageusement porté volontaire pour constituer la défense de cet inculpé devant le tribunal. Le comité de Vivere a décidé que notre mouvement soutiendra cette action en assumant les frais de procédure.

L'expérience que nous aurons acquise en 2020 et 2021 dans la défense d'accusés de blasphème risquant la mort peut nous amener à devoir renforcer ce volet de travail à brève échéance pour sauver des vies. Les lecteurs / lectrices de ce rapport susceptibles de nous prêter main-forte pour cette action spécifique (documentation, méthodologie, ressource financière, autres) sont remerciés par avance.

---

<sup>3</sup> Larousse : Parole ou discours qui outrage la divinité, la religion ou ce qui est considéré comme respectable ou sacré. (Le blasphème est à distinguer du sacrilège : le premier consiste en paroles, le second en actes.)

**FIG. 32 Peines encourues dans les pays ayant une législation contre le blasphème et l'apostasie, 2016**



## Les diverses formes de soutien que Vivere assure auprès de ses partenaires dans les pays de travail.

Toujours dans l'objectif exclusif de secourir, assister et protéger des victimes de violences sous toutes les formes, voici un simple résumé de ce que notre mouvement met en œuvre avec ses partenaires sur le terrain. En quelque sorte du 'sur mesure' selon les besoins spécifiques exprimés par nos collègues agissants in situ et que nous vérifions & soutenons par des missions régulières sur place <sup>4</sup>.

Forme d'appui	Exemples parmi d'autres
1. Financier	Dans quasi tous les cas avec cependant quelques exceptions
2. Conception / stratégie de l'action	Lutte contre le trafic d'êtres humains : six pays concernés
3. Démarches auprès d'autorités civiles ou militaires	Sud Kivu, avec partenaire UCPDHO
4. Outils de monitoring, d'évaluation, guidelines, etc.	Région du Golfe avec partenaire Crises Center
5. Recherche de fonds auprès d'autres bailleurs <sup>5</sup>	R.d.Congo : plusieurs partenaires soutenus pour trouver le financement d'un véhicule auprès de MIVA
6. Mise à disposition de documentations légales, techniques ou autres pour étayer une action	Pakistan, pour les avocats actifs dans la défense légale de mineurs risquant la peine de mort
7. Promotion / liaison avec autres partenaires du Nord ou du Sud	Syrie, en faveur de l'équipe locale 'Vivere-Syrie'
8. Alertes à diffuser et/ou à relayer au niveau international	Mauritanie, avec notre partenaire l'IRA contre l'esclavage
9. Conférences de presse conjointes	Ukraine avec partenaire 'Avenir'
10. Sauvegarde de militants menacés de mort	R.d.Congo avec partenaire ACMEJ

<sup>4</sup> Du fait de la pandémie une seule mission a pu être accomplie en février 2020 au Pakistan, provinces du Punjab et du Sindh.

<sup>5</sup> Certaines institutions ne subventionnent pas directement les organisations de terrain mais uniquement à travers une entité suisse acceptant de donner une caution morale en appui à la demande venant du terrain. À quelques reprises par le passé nous avons rendu un service similaire à nos partenaires (Ouzbékistan, Ukraine, RdC notamment), en servant d'intermédiaire / caution avec des organismes de financement. Pour nous ça représente bien sûr des heures de travail en plus car on ne cautionne que des demandes à vérifier comme sérieuses et correctement documentées. Mais c'est un service appréciable, et apprécié, par les partenaires.

## République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu

**Situation :** selon nous les principaux facteurs de déstabilisation faisant obstacle à une pacification durable de la région des Kivu sont :

- L'impunité bénéficiant encore à tellement de dirigeants décrédibilisés qui ont trempé dans des délits de corruption et des crimes de sang
- Les ventes d'armes à des bandes & milices illégales
- La convoitise des ressources minérales et végétales de la région, régulièrement pillées par des forces nationales et étrangères sans foi ni loi.
- Nourries par un ou plusieurs facteurs ci-dessus, les velléités séparatistes de telle et telle faction.
- La porosité des frontières permettant aux bandes armées étrangères de commettre des ravages sur sol congolais.
- L'efficacité relative, souvent même dérisoire, de la présence de 17'000 casques bleus de la MONUSCO, qui relève de l'échec des Nations Unies dans cette région du pays.



Objectifs	Réalisations 2020
1 Assistance aux femmes victimes de viols et/ou de violences sexuelles, aux orphelins, et aux filles-mères. Partenaire local : Centre Tulizeni, Goma, Nord Kivu	Partenariat débuté en octobre 2015. Tulizeni abrite et protège 85 enfants non-accompagnés; il assiste aussi plus de 60 femmes veuves ou répudiées provenant des camps de déplacés.
2 Intensifier la lutte contre l'impunité en permettant à l'Auditorat militaire de siéger 'en brousse' afin d'instruire et de rendre jugement sur des dossiers d'accusation de militaires ou miliciens suspectés de crimes commis contre des citoyens, (meurtre, viol ou violences sexuelles, torture, sévices physiques, autres actes inhumains et dégradants).  - Partenaire au Sud Kivu : Tribunal militaire et UCPDHO - au Nord Kivu : association Protection et Solidarité	Deux Chambres foraines ont été organisées, à Kiliba en juin puis à Swima en octobre au cours desquelles sept délits ont été jugés. Les 32 opérations <sup>6</sup> menées depuis 2006 visent à : - mettre en jugement des suspects détenus ou bien localisés en territoire de Fizi qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être transférés devant le tribunal d'Uvira de l'Auditorat militaire - donner à réfléchir aux criminels encore en liberté, comme à ceux qui seraient tentés de commettre des abus à l'avenir - prouver à la population des territoires de Fizi et d'Uvira que la justice est, enfin, en marche pour connaître des souffrances qu'elle a eu à subir de la main de l'homme. Au Nord Kivu Vivere soutient deux axes de travail : - Réhabilitation scolaire de 6 mineures victimes de viol d'une part, et - Défense légale de 10 victimes de violences sexuelles d'autre part.
3 Monitoring et alertes sur les crimes de sang, assistance médicale aux victimes. Assistance au long cours de personnes âgées dans un dénuement total. Partenaire local : ACMEJ * (voir page suivante)	. Six victimes civiles d'agressions commises par des hommes en armes ont reçu des soins médicaux. Un militant menacé de mort par la milice qu'il dénonçait a été mis en sécurité. . Vivere accorde un renfort en moyens de communication et de transport à l'ACMEJ qui mène les enquêtes sur de vastes étendues du territoire. . 4 personnes âgées abandonnées et sans toit sont désormais protégées à Katogota.
4 Soutien à de jeunes filles déscolarisées par suite des faits de guerre. Partenaire local : FEDA, Kazimia	Prise en charge des frais scolaires (primaire et secondaire) de 29 adolescentes orphelines dont plusieurs filles-mères. Deux autres élèves sont soutenues en école professionnelle à Baraka.

<sup>6</sup> Un document de capitalisation a été élaboré par Lea Ruiz, avec analyse transversale sur l'ensemble de ces opérations. Disponible sur simple demande.

## République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu

\* Petite note de présentation de notre partenaire "l'Association Contre le Mal pour l'Encadrement de la Jeunesse et les Droits de l'Homme" :

La plupart des gens de l'ACMEJ sont très courageux, c'est dans les gènes de cette petite organisation. C'est une des raisons pour lesquelles le soutien de Vivere leur est assuré sans discontinuer depuis décembre 2005. En résumé :

- Le renouvellement à hauteur de \$ 500 d'une caisse permanente pour soins d'urgence des civils pauvres victimes de violences commises par des hommes en armes.
- Une aide pour le carburant des deux motos (dont l'une fut achetée sur nos fonds) transportant les enquêteurs.
- Ponctuellement : le financement d'actions spéciales, comme celle assistant les 50 orphelins du massacre de Mutarule depuis un an pour leurs frais de scolarité. On participe aussi à des réhabilitations individuelles de civils grièvement blessés et laissés avec un handicap lourd.
- Assistance aux veuves & enfants des militants ACMEJ assassinés (Toto Kaligito, Akili Bigaya, et l'an dernier Aimable Masumbuko Birindwa).
- Téléphones et ordinateurs portables, appareils photos : chaque année Mike leur en apporte quelques-uns parmi ceux de seconde-main qui sont donnés gratis à Vivere.
- Une fois par an : une petite somme pour participer aux frais de fonctionnement de l'ACMEJ, ou bien comme prime d'encouragement aux militants qui sont tous bénévoles.
- Aide méthodologique pour la gestion (compta, rédaction de projets, pose d'indicateurs mesurables, etc.).

Courageux et endurants certainement, mais aussi assez rustiques (dans le sens dépourvus de ruse) lorsqu'il s'agit de 'grenouiller' parmi les élites humanitaires et les bailleurs de fonds, ce qui fait qu'ACMEJ reste et restera sans doute une toute petite organisation de base. Celles du genre que Vivere affectionne particulièrement, qui ramassent le blessé à terre et s'assurent qu'il/elle sera soigné, qui vont au nez et à la barbe des méchants enquêter sur les forfaits commis pour les dénoncer ensuite ouvertement.

*(photos Vivere)*



Militants de l'ACMEJ enquêtant dans un village ayant subi un massacre



Mère & fille blessées lors d'une agression, soignées par l'ACMEJ



Eric Muvomo, coordinateur de l'ACMEJ



*Une personne âgée protégée au Sud Kivu*



*Chambre foraine de Swima, octobre 2020*



*Orphelines de Kazimia dont la réinsertion scolaire est assurée*



*Adolescente mère-célibataire et son bébé, protégés à Tulizeni*

# Syrie

**Situation :** L'ONU qualifie la tragédie d'Idlib de « plus grande histoire d'horreur humanitaire du XXIème siècle »<sup>7</sup>. Treize millions, c'est le nombre de Syriens qui ont été contraints de fuir leur foyer au cours des dix dernières années, c'est à dire 60 % de la population estimée du pays. Dont 6,6 millions sont des réfugiés, qui représentent un quart de la population totale de réfugiés dans le monde, et ceux déplacés à l'intérieur du pays, la plus grande population de personnes déplacées au monde. Le conflit a tué et mutilé des centaines de milliers de civils, contraint des millions de personnes à quitter leur foyer et appauvri le pays. La Syrie a vu son économie s'effondrer, sa monnaie se déprécier et les prix des denrées alimentaires augmenter fortement<sup>8</sup>. Si les violences ont diminué par rapport à 2018 et 2019, les besoins demeurent.<sup>9</sup>

Les craignant morts ou dispersés en exil nous sommes restés longtemps sans nouvelles d'une petite équipe de volontaires, connus sur place durant les années d'avant-guerre, auxquels une profonde amitié nous liait. En octobre 2014, miraculeusement, le contact a été rétabli avec ceux qui ont pu rester en activité (pour raisons évidentes de sécurité on doit limiter les précisions quant aux personnes et aux lieux où le travail s'effectue). Pour évaluer ce qui est faisable et pour conforter l'équipe locale l'un des nôtres s'est rendu sur place en 2014, en 2016 puis en 2017. La mission prévue en 2019 a dû être reportée à cause des conflits internes au Liban, passage obligé pour atteindre la frontière syrienne et en 2020 de surcroît en rapport avec la pandémie. La propagation du COVID-19 dans le pays n'a fait qu'aggraver la situation, compliquant singulièrement la tâche de l'aide humanitaire<sup>10</sup>. L'équipe locale a été très durement atteinte, et nous de même, par le décès de notre chère Fina. Dès le premier jour de la constitution de l'équipe Vivere-Syrie, notre amie s'est positionnée à la pointe de l'action comme coresponsable de ce groupe courageux qu'elle n'a cessé d'inspirer et de motiver dans le travail de terrain malgré les dangers et les défis générés par la guerre.



Objectifs	Réalizations 2020
<ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="232 895 875 986">1. Lait maternisé 1er âge pour nourrissons dont la maman, sans moyens, ne peut pas allaiter, ou trop peu.</li> <li data-bbox="232 1023 875 1082">2. Contribution aux frais de communication et de transport de l'équipe.</li> </ol>	<p data-bbox="904 863 2051 927">Nous avons pu et dû augmenter l'aide mensuelle en passant de LS 5'000 à LS 10'000 par bébé et par mois ; malgré ce doublement le coût en monnaie forte est moindre.</p> <p data-bbox="904 935 2051 999">217 enfants ont reçu un complément lait en 2020, dont 179 nouveaux<sup>11</sup>. En tout 659 contacts/gestes d'accompagnement auprès de ces enfants, dont 480 continuations.</p> <p data-bbox="904 1007 2051 1070">Au moment de la rédaction de ce rapport (avril 2021) et depuis le début de notre engagement, ce travail a permis d'assister :</p> <ul data-bbox="904 1078 1576 1222" style="list-style-type: none"> <li>- 1'075 nouveau-nés pour leurs besoins vitaux,</li> <li>- 92 jeunes mamans pour des accouchements difficiles,</li> <li>- 13 femmes injustement incarcérées furent libérées,</li> <li>- faciliter la logistique de l'équipe sur place, dont le courage reste inébranlable.</li> </ul>

<sup>7</sup> Le Monde [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/02/28/idlib-la-plus-grande-histoire-d-horreur-humanitaire-du-xxie-siecle\\_6031161\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/02/28/idlib-la-plus-grande-histoire-d-horreur-humanitaire-du-xxie-siecle_6031161_3210.html)

<sup>8</sup> OCHA <https://www.letemps.ch/monde/mark-lowcock-patron-docha-ne-pouvons-laisser-40-ans-progres-humanitaires-sevanouir>

<sup>9</sup> Conseil fédéral <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/syrien.html>

<sup>10</sup> Amnesty International, [https://www.amnesty.be/IMG/pdf/pol\\_10\\_3202\\_2021\\_air\\_ext\\_fr\\_final\\_01\\_avril.pdf](https://www.amnesty.be/IMG/pdf/pol_10_3202_2021_air_ext_fr_final_01_avril.pdf) pages 440-444

<sup>11</sup> 55 bébés en moyenne par mois : 1/4 de nouveaux cas et 3/4 d'enfants en poursuite du mois précédent

## Syrie (suite)

*Joury (1 mois d'âge) avec ses trois sœurs*



Famille émigrée, habite un petit logement loué, après avoir été obligée de quitter leur maison, et leur village, à cause de la guerre, et d'avoir vu leur maison, entièrement, par terre...Le papa, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille s'adonne à tous les travaux possibles, et, dernièrement il travaille comme porteur dans un four... Mais, étant malade, il n'arrive pas à travailler tous les jours...

# Colombie

## Situation

« Près de 66 massacres ayant fait 255 morts et l'assassinat de 120 défenseurs des droits de l'homme ont été documentés en Colombie depuis le début de 2020, a annoncé mardi le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, qui appelle les autorités colombiennes à prendre « des mesures concrètes pour protéger la population dans un climat de violence accrue dans des régions éloignées ». <sup>12</sup>

À Magangué (région de Bolivar), l'organisation Atucsara poursuit son travail auprès des populations déplacées en raison du conflit armé et consolidé dans les communautés de Yati, Nueva Colombia, Santa Fe, La Peña et Barranca Yuca. Avec l'appui de l'association amie Catleya <sup>13</sup> son projet vise l'autonomie et le développement durable de ces communautés. Depuis 17 ans Vivere apporte un soutien aux actions menées par Atucsara.

Suite à l'épidémie de Covid-19, une urgence sanitaire a été déclarée avec des restrictions nationales obligatoires de quarantaine à partir de mars 2020 comme mesure préventive contre le coronavirus. Ces mesures ont affecté l'économie informelle, car plus de 50% de la population colombienne vit du travail au quotidien. À Magangué et les communautés rurales qui font partie du projet, la population vit de manière informelle et dans des conditions de grande vulnérabilité et ne savait pas quoi faire pour survivre pendant les jours d'isolement. Le responsable du projet écrit : *En rapport avec la pandémie, la situation est critique à Magangué, le chômage est très élevé, pas de rentré d'argent dans les familles. Les gens n'ont pas de quoi acheter le nécessaire pour son alimentation, ils désespèrent pour 50 centimes....* Pendant la première vague plus de 400 aides humanitaires d'urgence avec denrées alimentaires ont été livrées grâce au soutien de Catleya/Fedevaco/Basaid. Ce soutien reste encore une nécessité et reçoit une réponse positive de Vivere.



Objectifs	Réalizations 2020
<p>Aide humanitaire pour 150 familles en difficulté dans les communautés de Yati, Nueva Colombia, Santa Fe, La Peña et Barranca Yuca. (Magangué, Colombie), mis en place par Atucsara. Partenaire : Atucsara <sup>14</sup></p>	<p>Enquête réalisée au mois de décembre : identification de 150 familles parmi les plus vulnérables à qui apporter de l'aide d'urgence, en rapport avec la pandémie de la Covid-19.</p> <p>La sélection des familles bénéficiaires du soutien se fait à travers un formulaire de caractérisation socio-économique. La priorité est donnée aux familles nombreuses avec des niveaux élevés de précarité car ce sont les groupes les plus touchés, dans ces grands ménages on ne consomme qu'un ou deux repas par jour et ils ne disposent pas d'un coussin économique pour faire face à la crise provoquée par le Covid-19 (dont la situation avant la pandémie était déjà vulnérable).</p> <p>En réponse à cela, et comme mesure d'urgence, une aide humanitaire en nature (marchés) sera fournie pour atténuer l'impact économique causé par l'urgence. En décembre l'enquête est en cours pour l'identification des familles prioritaires pour cette aide (plus grande difficulté) Une partie de ces denrées sont achetées aux agriculteurs du projet qui, dans ce contexte, n'ont pas pu commercialiser leurs produits. Cela permet de renforcer l'économie locale, assurant un apport de revenu pour eux et leurs familles. L'aide humanitaire comporte ainsi des denrées non périssables et des aliments biologiques de bonne qualité qui, à leur tour, améliorent le régime alimentaire des familles bénéficiaires.</p> <p>Le message venant du terrain : <i>Chaque marché symbolisant une étreinte d'espoir et de solidarité,</i></p> <p>La distribution des « marchés » prévue en décembre aura finalement lieu en mars 2021.</p>

<sup>12</sup> ONU 15.12.2020 <https://news.un.org/fr/story/2020/12/1084552>

<sup>13</sup> <https://catleya.ch/>

<sup>14</sup> <https://atucsara.org>

# Colombie (suite)

(© Vivere )



(© Atucsara)



## Domaine de travail:

### Prévention de & lutte contre le trafic des êtres humains, assistance aux victimes

#### Situation 2020

En 2019, l'Organisation internationale du travail estime que quelque 40,3 millions de personnes étaient victimes de l'esclavage moderne. Une personne sur 200 dans le monde est encore soumise au travail forcé et à des conditions de vie contraignantes du fait de la traite des êtres humains. Les milliards de recettes générés par cette exploitation humaine alimentent entre autres les conflits armés et financent l'extrémisme violent.

L'ONU estime que le trafic illicite d'êtres humains rapporte quelques 150,2 milliards de US \$ par an aux mafias concernées<sup>15</sup>. Le FIZ<sup>16</sup> affirme qu'en Suisse la traite d'êtres humains a atteint un record avec 255 cas dont la majorité fut exploitée dans le commerce du sexe.

#### Objectifs

Les instruments légaux ne manquent pourtant pas pour barrer la route au trafic des êtres humains :

1. les Conventions et Déclarations des Nations unies, notamment les articles 5 et 6 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,
2. les articles 4 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
3. les articles 1 et 2 de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, de 1949
4. les articles 34 et 35 de la Convention internationale des droits de l'enfant, de 1989
5. le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants<sup>17</sup>, Protocole de Palerme du 15 novembre 2000
6. l'objectif stratégique D.3 de la Plateforme d'action et la Déclaration de Pékin de 1995
7. les recommandations du Conseil de l'Europe dans ce domaine, notamment la recommandation n° R (2000) 11 7 sur la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, la recommandation n° R (2002) 5 8 sur la protection des femmes contre la violence ainsi que la recommandation 1545 (2002)<sup>9</sup> relative à une Campagne contre la traite des femmes,
8. la Déclaration de Bruxelles de l'OIM sur la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre celle-ci, notamment ses points 7 et 8,10
9. la Décision n° 1 des ministres de l'OSCE, réunis à Vienne en 2000, visant à renforcer les efforts de l'OSCE pour combattre la traite des êtres humains
10. la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne 12, et plus particulièrement ses articles 5, 4, 21 et 23,
11. la décision cadre du Conseil de l'Europe du 19 juillet 2002 relative à la lutte contre la traite des êtres humains

Tel qu'expliqué dans les pages suivantes Vivere est au travail dans trois pays-source du trafic : l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Moldavie –y compris en Transnistrie, et dans deux pays de destination dans la région du Golfe Persique, que nous ne désignons pas ici pour raisons de sécurité.<sup>18</sup>

Détaillés dans les pages suivantes nous agissons avec les buts de :

- > Renforcer l'interdiction légale du trafic des êtres humains.
- > Renforcer les sanctions contre tous les commanditaires & complices du trafic.
- > Protéger et assister les victimes du trafic, autant dans le pays où elles ont été déportées qu'une fois rapatriées dans leur pays d'origine.
- > Renforcer les activités préventives, notamment par l'éducation et la sensibilisation des jeunes et des orphelins potentiellement visés par le trafic.

<sup>15</sup> Source: B.I.T, (ILO) Financial Flows from Human Trafficking, Juillet 2018.

<sup>16</sup> Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes.

<sup>17</sup> Cette convention compte 189 États partis !

<sup>18</sup> À la demande de et sur financement par deux institutions qui ont cofinancé ce programme, l'ensemble des activités y liées ont été évaluées par un organisme externe, 'Strategos', de janvier à mai 2019. Les conclusions furent positives pour la plupart, et des recommandations utiles sont progressivement mises en œuvre.

**Depuis son engagement dans l'assistance aux victimes du trafic d'êtres humains Vivere a secouru et rapatrié les personnes suivantes :**

	Victims repatriated by country of origin	2004 à 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	% since 2009	
1	Uzbekistan	(for this period	121	170	97	67	56	43	42	45	55	63	42	84	885	43,9%	
2	Russian Federation	we have no available dispatch record by nationalities; most victims came from Moldova, Ukraine and Uzbekistan)	17	33	27	22	17	8	22	6	14	15	16	29	226	11,2%	
3	Moldova		16	38	20	22	32	15	16	9	6	8	5	2	189	9,4%	
4	Tajikistan			5	4	1		3	3	1	3	1	4	1	26	1,3%	
5	Armenia			5	2		1	1		2	1		1		13	0,6%	
6	Azerbaijan			1		1		2	2	1	1	1	4		13	0,6%	
7	Kyrgyzstan			7	16	15	15	9	7	3	1	5	4	3	3	88	4,4%
8	Ukraine			8	6	8	1	3	4	5	3	7	7	4	10	66	3,3%
9	Georgia			1		2	3	1					1	1	9	0,4%	
10	Mongolia										1				1	0,0%	
11	Belarus			2				1	1	1	1		3	3	11	0,5%	
12	Turkmenistan			2	3	1	1	2	5	1		1			16	0,8%	
13	Kazakhstan			5	5	6	3	6	4	1	1	5	2	2	40	2,0%	
	<b>Sub-total CIS</b>		<b>461</b>	<b>174</b>	<b>284</b>	<b>182</b>	<b>135</b>	<b>128</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>97</b>	<b>105</b>	<b>85</b>	<b>130</b>	<b>2044</b>	<b>78,6%</b>
14	Nigeria									30	33	22	29	4	118	5,9%	
15	Uganda								1	17	9	17	17	8	69	3,4%	
16	Kenya									10	5	3	7		25	1,2%	
17	Ghana									3			1		4	0,2%	
18	Togo									1			1		2	0,1%	
19	Tanzania									1			1		2	0,1%	
20	Ethiopia		2							6	14	11	22	2	57	2,8%	
21	Cameroon									7	5		9	5	26	1,3%	
22	Morocco										2		2		4	0,2%	
23	Eritrea										1				1	0,0%	
24	South Africa											1			1	0,0%	
25	Sudan												1		1	0,0%	
26	Angola												1		1	0,0%	
27	D.R.Congo												3		3	0,1%	
28	Ivory Coast													1	1	0,0%	
29	Gambia												2		2	0,1%	
	<b>Sub-total Africa</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>75</b>	<b>69</b>	<b>54</b>	<b>96</b>	<b>20</b>	<b>317</b>	<b>15,7%</b>	
30	Indonesia								2	15	12	13	11		53	2,6%	
31	Philippines								4	9	5			1	19	0,9%	
32	Sri Lanka								1	5	3		4		13	0,6%	
33	India								2	2					4	0,2%	
34	Pakistan								1	1					2	0,1%	
35	Bangladesh								1	4			1		6	0,3%	
36	Thailand											2	1		3	0,1%	
37	Vietnam											2			2	0,1%	
38	Nepal												2	1	3	0,1%	
39	China											1			1	0,0%	
	<b>Sub-total Asia</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>106</b>	<b>5,3%</b>	
40	Latvia					1									1	0,0%	
41	Estonia									1					1	0,0%	
42	Romania									1					1	0,0%	
43	Bulgaria										1				1	0,0%	
	<b>Sub-total Europe</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0,2%</b>	
44	Guyana												1		1	0,0%	
45	USA												1		1	0,0%	
46	Brazil												1	1	2	0,1%	
	<b>Sub total Americas</b>												<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0,2%</b>	
	Stateless										1				1	0,0%	
	<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>176</b>	<b>284</b>	<b>182</b>	<b>136</b>	<b>128</b>	<b>91</b>	<b>112</b>	<b>185</b>	<b>188</b>	<b>177</b>	<b>203</b>	<b>153</b>	<b>2476</b>	<b>100,0%</b>	

## Lutte contre l'impunité

### Récapitulation des affaires instruites devant les tribunaux respectifs pour l'incrimination des trafiquants d'êtres humains et de leurs complices

	Organisation partenaire	Nombre de procès	Nombre de victimes concernées
<b>Ukraine</b>	Avenir	14	56
<b>Ukraine</b>	Avocat Gennady Gerasimenko	34	149
<b>Ouzbékistan</b>	Istiqbolli Avlod	57	233
<b>Transnistrie</b>	Women's Initiative	1	1
	<b>Total</b>	<b>106 (dont 7 en 2020)</b>	<b>439 (dont 24 en 2020)</b>

Selon un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et la crime (ONUDC)<sup>19</sup>, beaucoup de pays ne parviennent pas à punir les trafiquants d'êtres humains qui sévissent avec toutes sortes d'activités criminelles allant de l'exploitation sexuelle au prélèvement d'organes. Cette traite reste largement impunie à travers le monde. Si elle concerne hommes, femmes et enfants, 70% des victimes sont de sexe féminin. «Les trafiquants ne risquent pratiquement pas d'être traduits en justice», ajoute ce document. Il appelle à renforcer la coopération internationale pour poursuivre les réseaux criminels.

Compilant des données jusqu'à l'année 2016, le rapport note qu'à cette date jamais les pays connaissant des situations de conflits armés n'ont été aussi nombreux au cours des trente dernières années. Or, l'existence d'un conflit armé «renforce le risque de traite d'êtres humains». Les conflits s'accompagnent souvent de la défaillance des autorités, de déplacements forcés de populations, de l'éclatement des structures familiales et d'une précarité économique.

La traite à des fins d'exploitation sexuelle est de loin la plus courante, représentant 59% des victimes identifiées en 2016. Le travail forcé est la deuxième forme de traite la plus répandue représentant un tiers des victimes couvertes par les données. Les camps de réfugiés sont des terrains d'action privilégiés pour les trafiquants qui recrutent les victimes « avec de fausses promesses d'argent et / ou de transport vers des lieux plus sûrs ».

<sup>19</sup> Le Monde : <https://www.24heures.ch/monde/traite-humaine-reste-largement-impunie/story/11408316>

## Moldavie et Transnistrie <sup>20</sup>

### Situation 2020

Le contexte socio-économique de la Moldavie est l'un des plus déprimés d'Europe. La guerre à l'Est de l'Ukraine voisine est venue y empirer l'insécurité, l'instabilité, en aggravant les tentatives d'expatriation à tout prix. Parallèlement, le morcellement du pays après la guerre de 1992 <sup>21</sup> laisse tant la Moldavie que la Transnistrie avec des tensions constantes à leurs frontières, des fractures profondes au sein de la population et des antagonismes freinant de part et d'autre le développement humain.

La pauvreté a poussé la population économiquement active à chercher à l'étranger des opportunités d'emploi. Chaque année des milliers de personnes quittent la Moldavie pour quelques années ou pour des travaux temporaires. Environ 23,5% du PIB provient des transferts d'argent des migrants à l'étranger. Par cette migration, des milliers d'enfants se retrouvent privés de l'affection de leurs parents et d'une surveillance adéquate. Un des dangers pour les jeunes quittant le pays à la recherche d'un emploi, notamment pour les émigrants illégaux, est d'être happés par la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, d'exploitation sexuelle, ou bien pour la mendicité forcée.

L'alcoolisme et la violence domestique font des ravages. La maltraitance subie par les femmes et les enfants contribue à pousser les plus vulnérables vers les filets des trafiquants.



Objectifs	Réalisations 2020
Aides d'urgence, réinsertion socioprofessionnelle, assistance psychologique et/ou légale à des victimes du trafic. Partenaire local : Women's Initiative en Transnistrie	Transnistrie : notre partenaire fait état de 16 personnes victimes, ou potentiellement victimes, qui ont été assistées en cours d'année.
Assistance multiforme aux victimes rapatriées. Partenaire local : délégation de l'Organisation internationale des migrations, Chisinau.	Depuis leur lieu d'exploitation Vivere a rapatrié en Moldavie 2 victimes du trafic, avec le concours souvent déterminant de l'OIM afin que l'arrivée de chaque personne soit sécurisée, avec une offre de prestations médicales/sociales qualifiées.
Soutien à des personnes âgées & à des victimes de violence domestique. Partenaire local : Compasiune au centre de la Moldavie	19 personnes ont reçu un secours en bois de chauffage, vital pour surmonter la période hivernale, et 71 autres vulnérables ont reçu des colis alimentaires & articles d'hygiène.

<sup>20</sup> La Transnistrie, sous forme officielle République moldave du Dniestr, est un État non internationalement reconnu à majorité slavophone et au gouvernement communiste qui a fait sécession de la Moldavie en 1991 lors de l'indépendance de cette dernière face à l'Union soviétique (au sein de laquelle la République moldave du Dniestr souhaitait demeurer).

<sup>21</sup> Guerre ayant fait 3'500 morts et autant de blessés.

## Moldavie et Transnistrie (suite)



*Victimes et psychologues en séance de détraumatisation*

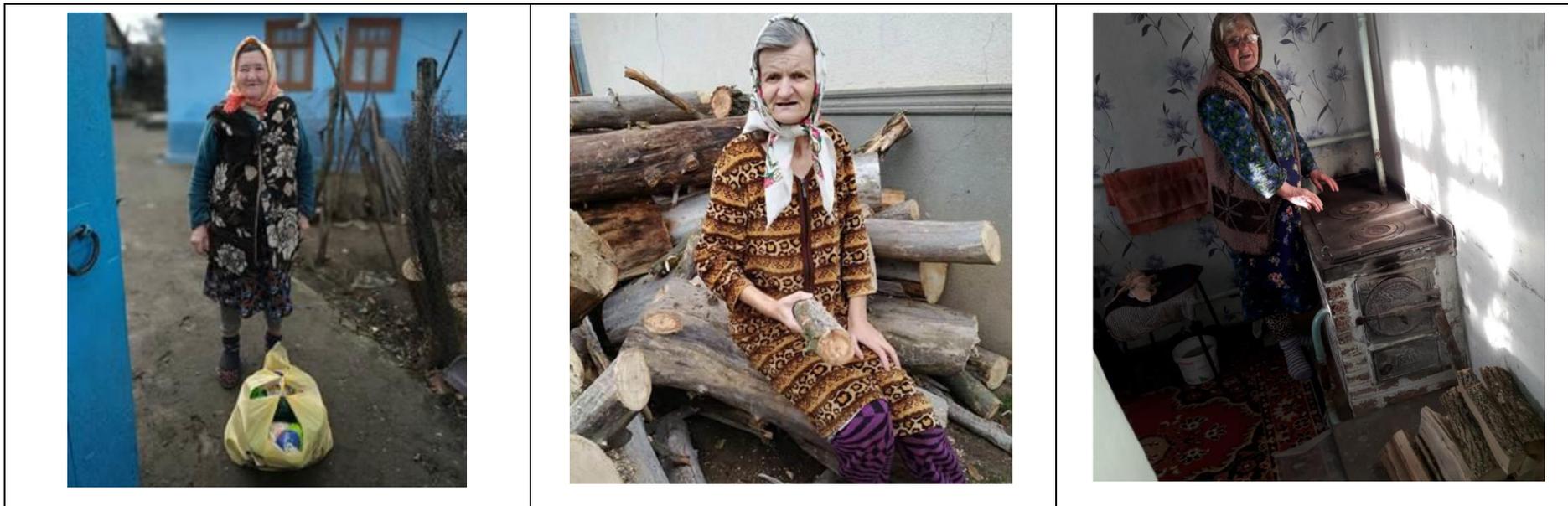


*Présence et assistance auprès de personnes âgées vulnérables*



*Prévenir les jeunes, cibles privilégiées des trafiquants*

## Moldavie (suite)



*Présence et assistance auprès de personnes âgées vulnérables, esseulées, exposées aux affres de l'hiver et de la faim*



# Ukraine

## Situation

- 21 novembre 2013 Début d'Euromaïdan
- 28 février 2014 Début de la crise de Crimée
- 18 mars 2014 Rattachement de la Crimée à la Russie
- 6 avril 2014 Guerre du Donbass qui fait toujours rage à fin 2020

Selon l'ONU le conflit a déjà fait 10'300 morts.

Ajoutée à la précarité générale et au chômage prévalant déjà avant le début des événements, cette guerre -qui péjore l'économie sociale de l'ensemble du pays- oblige chaque année des milliers de personnes supplémentaires à chercher à migrer, en s'exposant à tous les risques d'être abusées et exploitées par les mafias de trafiquants. Les régions contrôlées par les républiques autoproclamées de Lougansk et Donetsk sont particulièrement exposées à la répression et à la criminalité.

Publié par l'office de IOM à Kiev en Mars 2020 (avant l'explosion de la pandémie): *"En raison des difficultés persistantes de la situation économique et sécuritaire en Ukraine, au premier trimestre 2020 (01 janvier -30 mars 2020), l'OIM Ukraine a identifié près de deux fois plus de victimes de la traite (VTEH) que l'année précédente (428 VTEH en contre 257 VTEH sur la même période en 2019). Cette tendance se prolonge depuis 2015, la deuxième année du conflit dans l'est de l'Ukraine. Sur l'ensemble de l'année 2019, l'OIM a eu le plus grand nombre de VTEH (1'345 victimes au total) jamais aidés depuis le lancement de son programme de lutte contre la traite des êtres humains en 1998.*

*La plupart des VTEH et des migrants de retour assistés ont été réintégrés avec succès dans la société et ont été employés dans différentes sphères.*

*Toutefois, avec l'actuelle épidémie de COVID-19, la plupart d'entre eux sont maintenant sans aucun revenu ou source de subsistance, étant donné qu'ils sont pour la plupart des travailleurs indépendants avec une perte de revenus ou une maladie à la suite de l'épidémie,*

*Les VTEH et leurs familles sont déjà poussées dans des situations extrêmement vulnérables ou d'exploitation."*



Objectifs	Réalizations 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Assistance directe aux victimes du trafic</li> <li>. Lutte contre l'impunité en incriminant les recruteurs &amp; trafiquants devant la justice Ukrainienne</li> <li>. Prévention du trafic auprès d'orphelins et de familles vulnérables.</li> </ul> Partenaires : association Avenir à l'ouest du pays (Jytomyr), et notre avocat indépendant Gennady Gerasimenko à l'est (Kharkiv).	Cumulés aux résultats des années précédentes nous arrivons à : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 56 victimes du trafic ont reçu l'assistance légale au cours de 14 procès instruits dans la région de Jytomyr.</li> <li>. 149 victimes ont reçu l'assistance légale durant 34 procès instruits à l'Est. Dans quasiment tous les procès nous avons obtenu la condamnation des malfaiteurs à des peines significatives de privation de liberté.</li> </ul> En 2020, 10 victimes du trafic ont pu être rapatriées depuis le pays d'exploitation. L'ass. Avenir a organisé 211 séances de prévention du trafic durant lesquelles plusieurs milliers de citoyens ont reçu de l'information utile à leur protection contre le risque d'être trafiqué. En fin d'année Vivere a décidé de soutenir, pour la seconde fois, Avenir dans son projet de 'Prévention du trafic par l'assistance à des familles à risque par faiblesse de ressources, présence d'orphelins, etc.'

## Ukraine



*Gennady Gerasimenko, notre avocat, Tribunal de Kharkiv*



*Campagne de sensibilisation & prévention du trafic* (© Vivere)

# Ouzbékistan

## Situation

*"La situation des droits de l'homme demeure préoccupante en Ouzbékistan. Des progrès ont été enregistrés à partir de 2008 dans certains domaines, notamment la suppression de la peine de mort, l'introduction dans la législation d'un habeas corpus, et en 2013 une amélioration notable concernant le travail des enfants pendant la récolte du coton. L'Ouzbékistan s'est engagé en 2013 à mettre en œuvre 145 des 183 recommandations qui lui ont été faites au titre de l'examen périodique universel mené dans le cadre du Comité des droits de l'homme à Genève. L'UE continue d'exprimer ses préoccupations et ses attentes, notamment la libération de tous les défenseurs des droits de l'homme et prisonniers d'opinion maintenus en détention, la libre activité des ONG, la garantie de la liberté d'expression et de religion et de la liberté des médias." (extrait de 'France Diplomatie')*

Face à un taux de chômage élevé et à une politique de rémunération minimaliste, des milliers d'Ouzbèks cherchent à migrer pour trouver un emploi.

Un tiers des victimes du trafic que nous rapatrions du Golfe persique sont originaires d'Ouzbékistan.



Objectifs	Réalizations 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Faciliter deux fois par an une mission de notre partenaire dans le Golfe persique afin d'accélérer l'identification et l'assistance aux victimes Ouzbèks qui y sont exploitées.</li> <li>. Soutenir le service de suites aux victimes une fois qu'elles ont regagné leur pays.</li> <li>. Assistance légale aux victimes ayant le courage de porter plainte contre leur bourreau</li> </ul> <p>Partenaire : l'association Istiqbolli Avlod (IA)</p>	<p>À cause de la pandémie aucune mission possible pour l'ass. IA. Cependant, 84 victimes Ouzbèks ont été rapatriées au cours de l'année, (soit le double de secourues comparé à l'an dernier !)</p> <p>Le service de suites est assuré à toute victime de la région de Tachkent qui en exprime le besoin.</p> <p>4 victimes ont reçu l'assistance légale devant les tribunaux pour incriminer les malfrats responsables de leur asservissement.</p>



*Équipe Istiqbolli Avlod, Tachkent*

# Golfe Persique

## Situation

Plusieurs pays de cette région connaissent un singulier essor économique. Ces richesses excitent la convoitise des trafiquants d'êtres humains qui en font une destination de prédilection; par ailleurs elles sont un 'miroir aux alouettes' pour bon nombre de candidats à la migration.

Porter assistance aux victimes du trafic des êtres humains induit mille difficultés, mais aussi deux dangers potentiels :

- Être directement confrontés avec les mafias qui tirent des profits exorbitants de cet esclavage moderne. Sans foi ni loi, ces gens sont des tueurs.
- Susciter la vexation et le courroux des autorités nationales là où l'exploitation est pratiquée, tandis qu'elles s'évertuent à se présenter au monde comme irréprochables à cet égard. Un seul dignitaire se trouverait contrarié par la démonstration des dures réalités que nous traitons, et en peu d'instant nous serions inquiétés, expulsés, et une fin brutale portée au travail sur place.

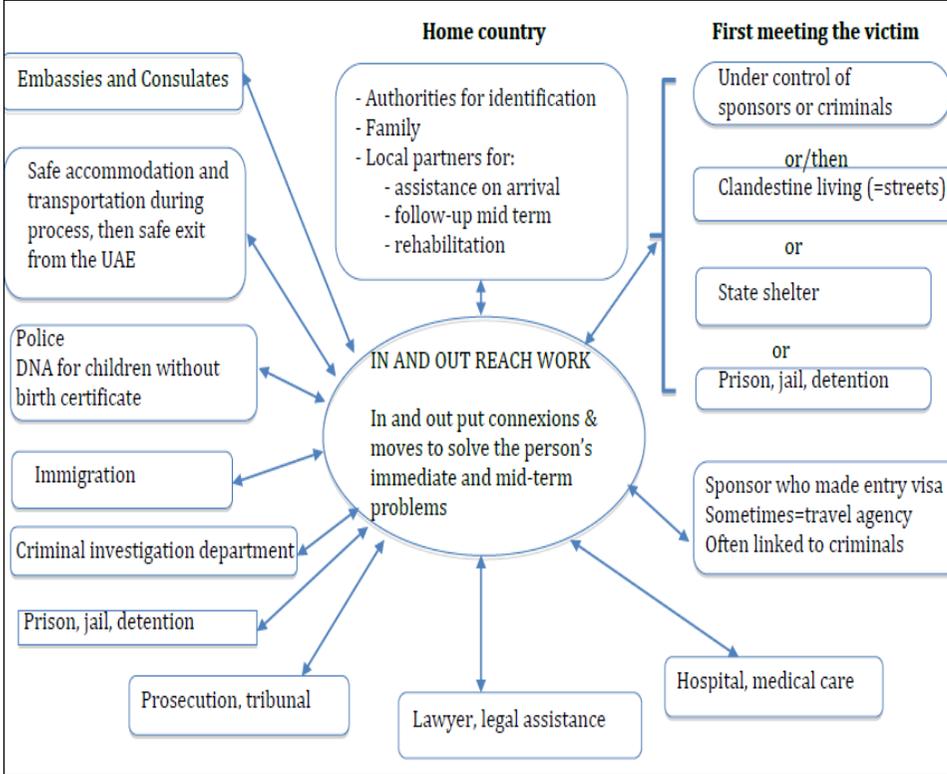
Ces éléments expliquent la discrétion qu'il nous faut observer tant envers les pays concernés que sur les formes de collaboration sur place permettant de délivrer des victimes et les rapatrier en sécurité.



Objectifs	Réalizations 2020
<p>. Réduire les menaces et les tourments endurés par les victimes du trafic retenues contre leur gré dans le pays d'exploitation, en les rapatriant dans leur pays d'origine respectif.</p> <p>. Assurer aux victimes une assistance adaptée à leurs problèmes : médical, légal, social. Tant dans le pays d'exploitation qu'une fois rentrées dans leur pays d'origine.</p> <p>. Renforcer une synergie efficace avec des organisations amies dans les pays d'origine pour qu'un service de suites soit assuré à chaque victime rapatriée.</p> <p>Partenaires locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- notre équipe constituée en 'Crises center'</li> <li>- les délégations régionales de l'Organisation internationale des migrations dans les pays d'origine.</li> </ul>	<p>Depuis 2008 une petite équipe de cinq personnes a été constituée sur place qui travaille en permanence pour dépister et aider les victimes là où elles se trouvent recluses ou en clandestinité.</p> <p>En 2020 cette action a permis d'assurer un secours direct et déterminant à 153 victimes provenant de 16 pays différents et qui y ont été rapatriés dans un délai moyen inférieur à deux mois après la première identification. L'exploitation sexuelle reste majoritaire parmi les victimes</p> <p>Lieu du premier contact avec les victimes : contrairement aux périodes précédentes, la majorité des femmes ont été identifiées dans la rue (115 / 155 = 74%). Cela est principalement dû aux crises pandémiques qui : a) ont empêché notre équipe de visiter les prisons, et b) ont réduit le nombre d'arrestations effectuées par les forces de l'ordre.</p> <p>Durant la pandémie, la plupart des consulats des pays de la CEI concernés se sont montrés très coopératifs avec nous, même plus que d'habitude, bien que la communication se soit faite par télétravail. À l'opposé, la plupart des consulats des pays africains ont été complètement fermés pendant plus ou moins 2 mois, ce qui explique pourquoi le pourcentage de victimes africaines rapatriées est inférieur aux années précédentes (13%).</p> <p>Le schéma de la page suivante indique la méthodologie que nous avons mise au point avec l'équipe sur place.</p>

# Golfe Persique (suite)

Schéma d'intervention pour l'identification, la libération, le rapatriement et le service de suites à assurer aux victimes du trafic des êtres humains.



*Victimes du trafic des êtres humains en attente de rapatriement (photo Istiqbolli Avlod)*



# Campagne pour l'abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs

## Situation

Initiée en mai 2016, la Campagne a d'abord établi ses objectifs et ses limites :

1 - Obtenir l'abolition de la peine de mort et de la prison à vie pour les mineurs (au moment des faits). Les 13 États concernés par la peine de mort (dans leurs lois ou leurs pratiques) et les 68 États concernés par la prison à vie, ont reçu un courrier de *Vivere* demandant de valider ou non, les informations en notre possession sur leur législation. Trois réponses nous sont parvenues. Mais l'important était de leur signifier l'existence de notre mouvement et de son objectif.

2 - Constituer un réseau international de compétences et de références en vue d'étayer un argumentaire pertinent, spécifique aux mineurs poursuivis ou condamnés, pour développer la diffusion de ces arguments dans l'agenda international. De plus, *Vivere* est devenu membre

- de la Coalition mondiale contre la peine de mort
- du Réseau 'Child Justice Advocacy Group' qui réunit les ONG spécialisées en justice juvénile qui, en intégrant *Vivere*, ont placé l'abolition de la peine de mort comme objectif premier.

3 - Prendre en considération des situations individuelles susceptibles d'être soutenues sur le plan juridique, mais aussi par une mobilisation internationale, en accord préalable avec nos partenaires sur place.

L'un des nôtres s'est rendu au Pakistan en avril 2019 pour ajuster les bases de la collaboration entamée deux ans plus tôt. La mission sur place est renouvelée chaque année depuis lors.

Pays susceptibles d'appliquer la peine de mort aux enfants de moins de 18 ans



**Objectif initial :** Au 31 décembre 2022, les treize pays dont la législation prévoit encore la peine capitale et les 68 pays prévoyant l'emprisonnement à vie pour les enfants en conflit avec la loi (moins de 18 ans au moment des faits), ont aboli les articles s'y rapportant dans leurs législations pénales respectives, et ont pris les mesures et dispositions permettant d'en vérifier l'application sur l'ensemble du territoire de leur juridiction. <sup>22</sup>

**Réalisations :** *Vivere* a lancé une pétition internationale <sup>23</sup> s'adressant au Conseil des droits de l'homme pour faire valoir que la peine de mort est encore applicable pour des mineurs dans une dizaine de pays. Ces derniers ont pourtant ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui stipule (Article 37) son interdiction absolue. À ce jour la pétition dépasse 13'500 signatures. L'argumentaire de *Vivere* (disponible sur le site web) a été transmis à de nombreux interlocuteurs et diffusé à plusieurs institutions spécialisées dans le domaine de la justice juvénile au niveau international. Pour initier en Iran et au Nigéria des programmes identiques à celui que nous conduisons au Pakistan (voir page suivante), des contacts ont été pris avec des personnes ou associations spécialisées dans le domaine des droits humains. De tous côtés les informations que nous recevons excluent de prendre actuellement des contacts avec des personnes ou ONG sur place en Iran, ou même basées à l'étranger, pour des raisons de sécurité des personnes, compte tenu de la situation géopolitique et répressive des autorités en place. Les contacts pris au Nigéria n'ont pas encore abouti compte tenu des garanties que nous exigeons de nos partenaires.

Signalons que *Vivere* a reçu une réponse positive à sa demande de contribution financière auprès de la *Fédération Vaudoise de Coopération* (Fedevaco <sup>24</sup>), dans le cadre d'une convention sur trois ans, pour une somme voisine de CHF 30'000/an (€ 27'200). Nous remercions vivement la Fedevaco de ce soutien vital pour ce programme.

<sup>22</sup> La taille et les ressources modestes de *Vivere* ne sont évidemment pas à la mesure de mener, seul, une action d'une telle envergure. Nous en appelons au concours en savoir-faire et en forces militantes du plus grand nombre possible d'organisations et de personnes qualifiées qui voudront partager ce combat.

<sup>23</sup> <https://www.change.org/p/conseil-des-droits-de-l-homme-des-nations-unies-abolition-de-la-peine-de-mort-applicable-aux-mineurs>

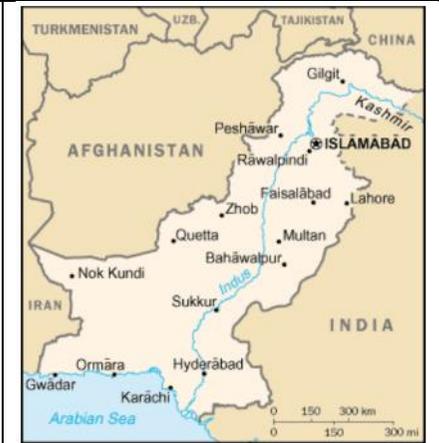
<sup>24</sup> <https://www.fedevaco.ch/>

# Pakistan

## Situation

Malgré l'adoption en 2018 d'une loi appelée 'Juvenile Justice System Act 2018' (JJSA2018) qui interdit désormais explicitement la peine de mort applicable aux mineurs (mais sans mentionner l'abolition de la prison à vie), la peine de mort peut encore être prononcée contre des enfants de moins de 18 ans, et exécutée, en référence au Décret Anti-terroriste, au Décret Anti-drogue, ou encore pour crime relevant du Hadd (précepte religieux). On peut estimer à environ 800 le nombre de condamnés en risque ou en attente d'exécution (selon l'avancement de la procédure) qui étaient mineurs au moment des faits qui leur sont reprochés.

Extraits du rapport 2017 d'Amnesty International sur le contexte général : "La loi adoptée en 2016 a été utilisée pour intimider, harceler et arrêter arbitrairement des défenseurs des droits humains en raison de commentaires publiés en ligne. Les disparitions forcées étaient monnaie courante, et l'impunité était généralisée. Les violences liées au blasphème ont coûté la vie à un étudiant et, fait rare, le gouvernement a condamné ces agissements. Des manifestations de grande ampleur ont été organisées pour soutenir des lois réprimant le blasphème, qui étaient utilisées pour condamner des personnes exprimant leurs opinions. Des journalistes ont été attaqués sans qu'on connaisse l'identité de leurs agresseurs. Les membres des minorités continuaient de faire l'objet de discriminations lorsqu'ils tentaient d'accéder à des droits économiques et sociaux. Des femmes ont continué d'être tuées 'au nom de l'honneur' malgré l'adoption, en 2016, d'une loi réprimant pénalement cette pratique."



Objectifs	Réalizations 2020
<p>Élargir la défense légale à au moins dix jeunes risquant le couloir de la mort ou la prison à vie</p> <p>Partenaires : les associations L.A.W. (Pendjab), MRDO (Sindh), et plusieurs avocats indépendants</p>	<p>Au cours de l'année 2020, le programme de Vivere au Pakistan, et essentiellement dans les deux États du Pendjab et de Sindh, a suivi les grandes lignes des objectifs fixés dans les années précédentes, dans le respect de la loi pakistanaise de 2018 méconnue et dans l'esprit des normes internationales en matière de justice des mineurs : suivi de cas individuels, organisation de forums de sensibilisation des personnels judiciaires, et plaidoyer auprès du public et des autorités, pour garantir la régularité de procédures judiciaires équitables et pour éviter le risque de condamnation à la peine de mort ou à la prison à vie. L'apparition de la pandémie Covid-19, notamment dans les grandes villes, a considérablement ralenti le rythme et le suivi des procédures judiciaires ; parfois même, à certaines périodes de l'année, les visites des mineurs en prison étaient interdites.</p> <p>Nos partenaires, les ONG pakistanaises LAW (Legal Awareness Watch) dans l'État du Pendjab et M.R.D.O. (Marvi Rural Development Organization) dans le Sindh, ont renforcé leur collaboration dans l'organisation de forums de sensibilisation des personnels policiers, sociaux et judiciaires.</p> <p>En 2020, 12 forums ont été organisés (9 dans le Punjab, et 3 dans le Sindh), pour un nombre total de 383 participant-e-s. Beaucoup d'entre eux découvrent souvent à cette occasion certains outils ou des pratiques méconnues pour respecter les normes légales et parfois améliorer ou faciliter leur travail.</p> <p>Les deux avocats partenaires ont développé aussi leur action de suivi de cas individuels (tous mineurs de moins de 18 ans) poursuivis et incarcérés pour crimes graves supposés (en général pour meurtres ou violences, avec quelques cas rares de 'blasphème' ou de 'terrorisme') :</p> <p>Me Sarmad Ali a suivi 12 mineurs, dont 10 dans le Pendjab et 2 dans le Sindh.</p> <p>Me Waheed Ahmad a suivi 10 cas de mineurs dont 8 détenus dans la prison de Lahore et 2 détenus en province.</p>

## Pakistan (suite)

En général, les risques encourus par ces jeunes relèvent de pratiques arbitraires ou négligentes de certains policiers au moment de l'arrestation et dans le cadre des investigations, de doutes réels ou supposés sur leur âge au moment de leurs crimes, de retards répétés pour diverses raisons de procédure ou de reports d'audience à cause de la pandémie.

Malgré toutes les difficultés du contexte global de travail, les deux ONG ont initié en 2020 une démarche de visites de prisons. De mars à juin 2020, les responsables de deux organisations ont visité 10 prisons dans les deux États dans le cadre d'une étude sur « Détection des mineurs incarcérés, poursuivis pour crimes graves, risquant la condamnation à la peine capitale ou à la prison à vie » (selon le Code pénal du Pakistan). Les grandes lignes des résultats de l'enquête sont les suivantes : sur les 146 cas identifiés de mineurs incarcérés (âgés entre 10 et 18 ans), 87 (dont 3 filles) risquent la peine capitale (si leur minorité n'est pas reconnue) ou la prison à vie. Un jeune est incarcéré pour 'terrorisme'. Tous ont déclaré ne pas avoir d'avocat pour les défendre, et un seul est suivi par un assistant social ('probation officer'). Dans ces prisons 6 jeunes sont déjà condamnés et exécutent leurs peines de prison à vie (5 dans le Pendjab, et 1 dans le Sindh) : tous les autres sont en détention préventive, c'est-à-dire en attente de jugement.

Cela donne une idée de l'ampleur du problème, ne serait-ce que par l'absence d'avocats de défense, laissant ainsi ces jeunes au risque d'arbitraire ou de négligence dans les procédures, ne serait-ce que dans l'incertitude de leur âge.

L'activité de plaidoyer s'est prolongée par les échos donnés par les médias (écrits et audio-visuels) à l'occasion des Forums de sensibilisation, par des articles d'alerte dans la presse à propos de situations inacceptables et sur les difficultés d'application de la loi de 2018 et des règles élémentaires de respect des droits de l'enfant dans les procédures judiciaires.



©L.A.W

Mineurs incarcérés au Penjab



Forum de sensibilisation & formation à la justice des mineurs, Khanewal, déc. 2020

## Pakistan

(suite)

À noter enfin que le cas particulier d'un détenu condamné à mort pour un crime commis en 1998 alors qu'il était âgé de moins de 18 ans, et qui a donc passé vingt-deux en prison, finalement libéré en juin 2020. En complément de l'action continue d'autres ONG, l'avocat-partenaire de Vivere avait fait une deuxième demande de grâce présidentielle, soutenue par l'intervention du Comité des Nations Unies pour les droits de l'enfant, et ce à la demande insistante de Vivere.



## COMMUNICATION :

**4 articles seulement** ont fait mention du travail de Vivere, chiffre le plus bas depuis plusieurs années imputable à la crise pandémique. Bernard Boëton a eu l'antenne de la 'Ligne du cœur' le 3 mars. En termes d'alerte de l'opinion publique sur les causes qui doivent être mieux connues et mieux comprises, notre capacité reste insuffisante. L'appel est permanent aux personnes douées en communication de venir soutenir ce travail avec leurs talents.

**La brochure de présentation** du mouvement s'avère toujours aussi efficace pour une sensibilisation rapide de publics attentifs mais disposant de peu de temps de lecture. Le stock imprimé gratuitement par des amis qui ne pourront plus réitérer ce geste avait pu être renouvelé grâce à un don spécifique. Nous recherchons une autre solution d'impression gratuite pour quelques centaines d'exemplaires dans nos deux langues de travail (FRA et ENG), et en appelons à tous les lectrices et lecteurs de ce rapport pour prêter main-forte dans cette quête.

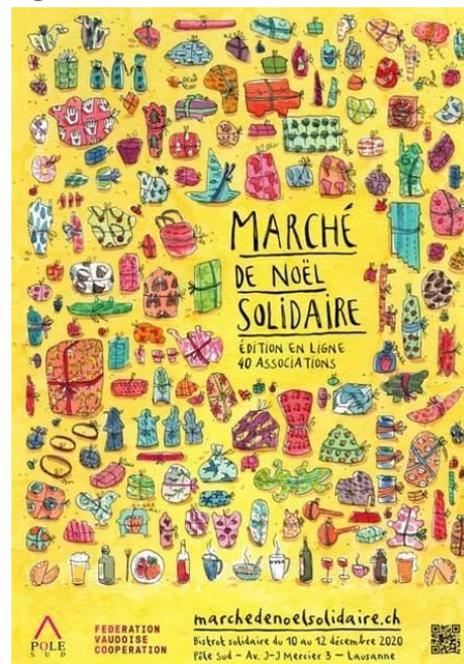
Le **site web** de Vivere sur [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch) remplit son office pour une présentation simple et explicite du mouvement ; c'est aussi un outil commode et économique pour entrer en matière avec des acteurs du terrain qui viennent s'enquérir sur les possibilités de collaboration. En 2020 Julie Liberman et Pierre Dessen ont vaillamment pris en main la gestion et la maintenance du site.

**Facebook** la page <https://www.facebook.com/vivere.association> sous l'impulsion de Elise Bertheliet ce support a retrouvé de l'activité régulière. Nous prions les utilisateurs de FB de bien vouloir partager et promouvoir cette page le plus largement possible.

**Formation** : nous avons participé à la formation dispensée par FEDEVACO/ISANGO : "Améliorer la qualité de votre organisation grâce à la gestion des risques".

**Diffusion de nouvelles du travail** : en cours d'année nous avons transmis 15 'Brèves' à l'ensemble des proches du mouvement, consistant en de courts résumés sur tel et tel volet des actions et appelant parfois à un concours ciblé pour résoudre tel ou tel besoin. Le fait de disposer de l'adresse électronique @ de chacun-e permet une économie substantielle de frais d'envois <sup>25</sup>.

**Ventes au Marché de Noël solidaire virtuel** 10 au 12 déc. : grâce aux efforts de Josiane, Sian, Cornelia Annick, Emma et l'équipe habituelle en renfort, Vivere a pu présenter au public des 'paquets surprise' proposés via la plateforme du Marché gérée par la Fedevaco et Pôle Sud. Bénéfice appréciable de frs. 520 (€ 470), partagé pour moitié en faveur des enfants du projet Colombie et moitié aux secours en R.d.Congo.



---

<sup>25</sup> Ces brèves sont toujours envoyées en "Cci" afin qu'aucun spammeur ne puisse saisir votre adresse au passage. Nous avons adopté l'application MailChimp afin que les messages s'affichent de façon plus conviviale sur les téléphones portables.

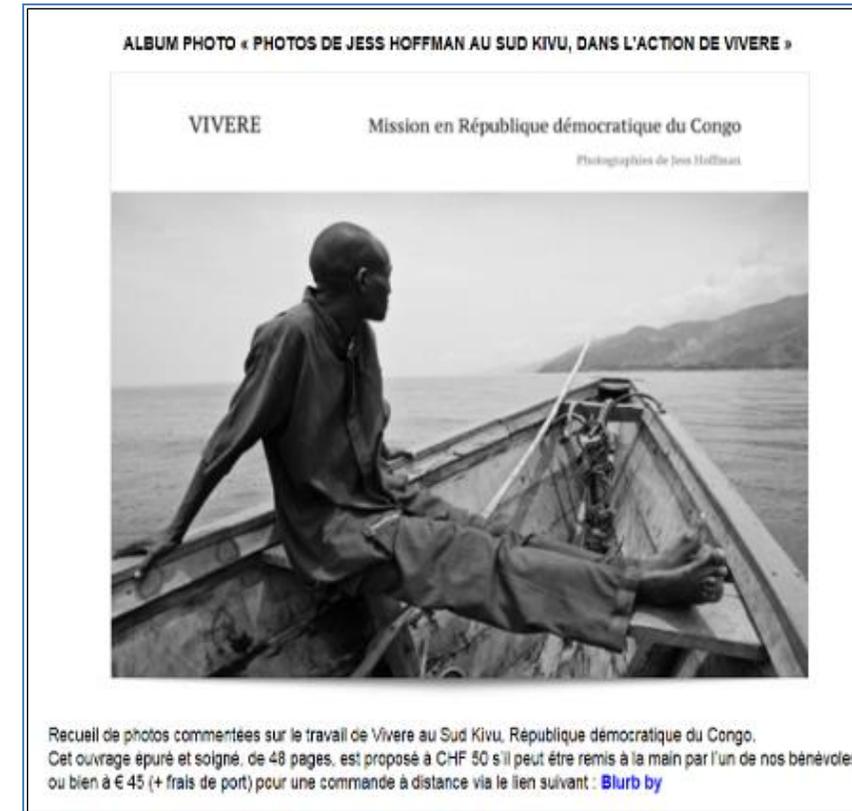
## COMMUNICATION (suite)

**Cartes au format postal toujours disponible** : une série de cartes illustrant nos actions sur le terrain. Les photos témoignent, elles sont bien sûr propriété exclusive de Vivere, ©. Ces cartes vous sont présentées ci-après ; chacune est légendée au verso. La série de 10 cartes est proposée à CHF 20- (€ 15-).

Nous vous invitons à joindre l'agréable à l'utile en commandant une ou plusieurs séries.



**Toujours disponible est ce livre de photos sur le travail en R.d.Congo**



**Le bilan des outils et événements de communication** vaut d'être souligné par le fait qu'il s'est constitué avec quasi zéro coût net pour le mouvement. Autant de gratuités ne le sont bien évidemment pas pour tout le monde, aussi Vivere assure sa plus profonde gratitude à celles et ceux qui ont eu le courage de les solliciter comme à celles et ceux qui les ont concédées, souvent sur leurs propres deniers et/ou en payant de leur personne au prix fort. C'est bien simple : nous leur devons tout, absolument tout !

## II FINANCES

Francesca de Allegri <sup>26</sup> soumettra à l'assemblée générale les comptes 2020 en bonne et due forme. Ces comptes ont été gracieusement compilés par la société MAZARS, dont les responsables se sont montrés sensibles aux causes défendues par *Vivere* et au souci qui est le nôtre d'épargner les ressources par l'allocation de prestations gratuites.

Rappelons que la facturation de ce travail est compensée par un accommodement assurant, *in fine*, aucun frais pour le mouvement. Un tel geste est exceptionnel car il permet non seulement de garantir les meilleurs facteurs de sérieux et de professionnalisme à la tenue de nos comptes, mais aussi d'inspirer confiance aux donateurs sur cet aspect si sensible de la gestion.

En fin d'année *Vivere* compte 4 membres individuels qui forment le comité, 67 membres solidaires cotisants, et 508 donateurs depuis le début, dont environ 1/5<sup>ème</sup> ont fait un ou plusieurs versements cette année. Ces personnes sont principalement en Suisse, en France et en Espagne, quelques-uns aux USA. Nous assurons tous les donateurs et membres de notre vive gratitude pour la confiance qu'elles & ils accordent à ce mouvement. Grâce à vous, quelque part dans le monde quelqu'un a cessé de souffrir, et ailleurs un autre souffrira moins.

Il n'y a pas de 'petits' dons à *Vivere*, ce d'autant moins que les versements les plus modestes correspondent cependant souvent à une intention fervente.

La motivation de donateurs qui versent CHF 10 ou 25, à plusieurs reprises en cours d'année, nous va droit au cœur et mérite notre plus profond respect.

Tant que nous fonctionnerons en bénévolat intégral, la totalité des ressources part et partira sur le terrain dans les projets. Ce principe reste constant. Nous avons reçu des dons spécifiques pour couvrir en quasi-totalité les frais de mission & d'administration.

Évidente au fil des pages plus haut est la solidarité exceptionnelle accordée aux actions sur le terrain par les organisations amies : la fondation Sentinelles, la fondation E. Du Pasquier, la Maison des Amis, la fondation Anne Frank, l'Organisation internationale des migrations, la fondation Pro Victimis, la Fedevaco, la fondation Nicolas Puech, le SSI-Genève. Une telle confiance décuple grandement l'impact du travail. Preuve, aussi, que les causes humaines que nous soutenons recourent les convictions de justice de ces organisations dont la chronique est bien plus longue que la nôtre, et dont la sagesse très souvent nous éclaire.

Dix membres ou donateurs ont spontanément décidé de faire ou de reconduire un ordre de paiement mensuel ou trimestriel permanent en faveur du mouvement, ce qui fait un apport précieux à la fois bien sûr par les montants concernés mais aussi comme un signe d'encouragement qui se renouvelle régulièrement.

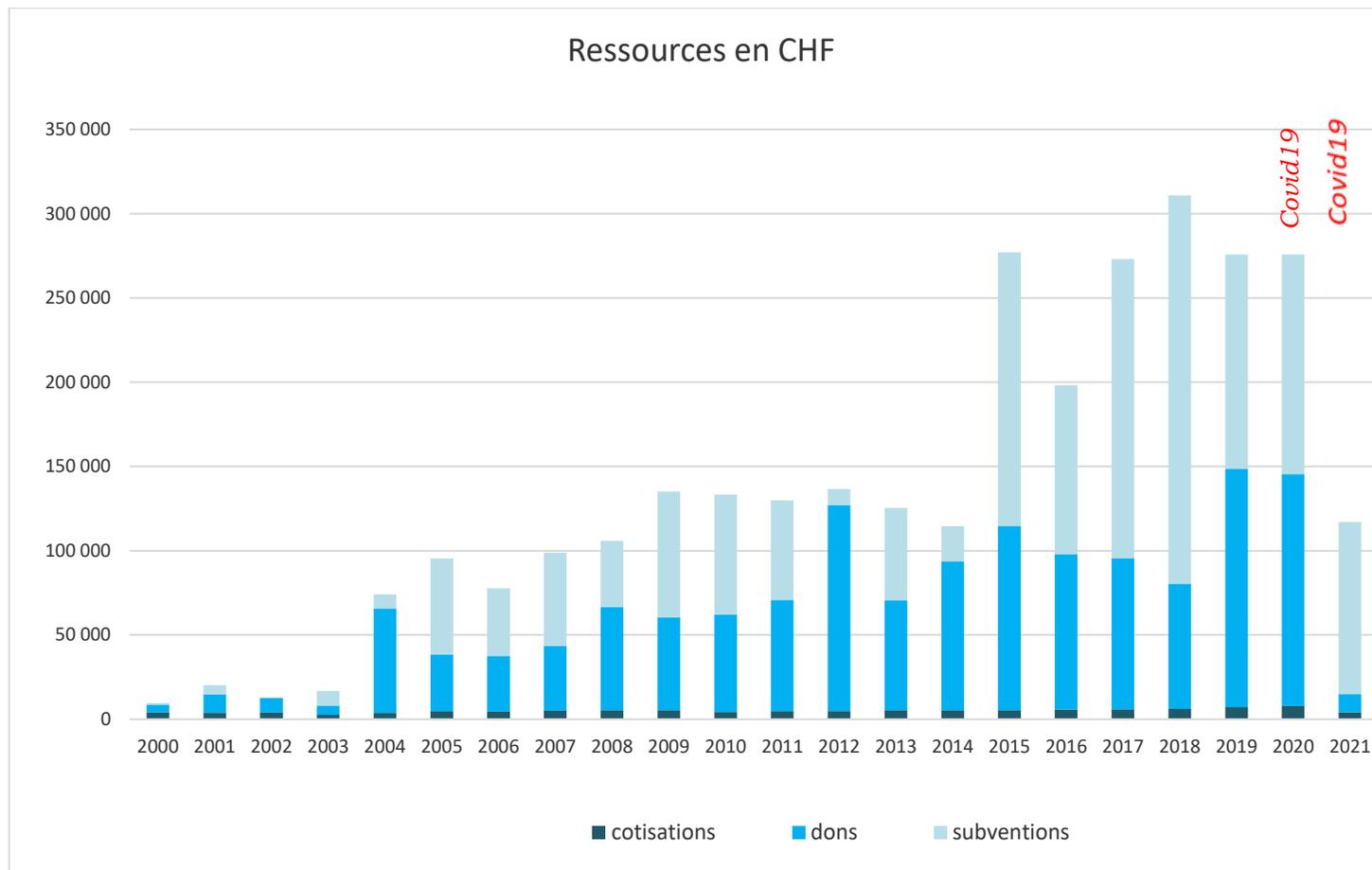
---

<sup>26</sup> La succession de Josiane à assurer de manière inopinée nous était, forcément, un sujet aussi délicat qu'angoissant. L'arrivée de Francesca, son adhésion au mouvement en février 2021 et sa candidature au rôle de trésorière du mouvement ont permis de repouvoir cette fonction avec une continuité inespérée. Le comité a donc validé sa nomination lors de sa séance du 4 mars 2021.

À titre indicatif ce graphique :

## Les ressources

(situation au 25 avril 2021)



\*

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.

### III L'ÉQUIPE

En 2020 Emma Garcia comme secrétaire, Josiane Grimbühler trésorière, et Lea Ruiz ont formé avec Mike Hoffman le comité de *Vivere* qui, s'étant réuni formellement à 4 reprises <sup>27</sup>, se concertent régulièrement entre-deux. Bernard Boëton, responsable du projet 'Abolition de la peine de mort appliquée aux mineurs', participe aussi aux séances du comité, ainsi que des membres ou des proches qui y sont invités.

Pour raisons professionnelles et personnelles propres à chacun, Scott Typaldos comme Sacha Elkaim ont fait savoir au cours de cette année leur besoin d'être déchargés du comité. Avec émotion le président a pris acte de leur retrait tout en exprimant au nom de tous les membres des remerciements très appuyés pour les innombrables services que chacun d'eux a rendus à *Vivere*.

Notons que le courrier nous amène souvent des candidatures spontanées de personnes cherchant un stage ou un emploi, leur confiance nous honore. *Vivere* peut certes être un terrain de stage intéressant pour un-e aspirant-e désirant s'impliquer sérieusement, dans le principe nous l'accueillerions volontiers ; mais à défaut d'un local-bureau et d'une personne présente en permanence l'association ne réunit que difficilement les conditions logistiques minimales pour encadrer valablement un-e stagiaire.

Les pages précédentes attestent que 2020 nous aura apporté de nombreux concours bénévoles déterminants. Sans risquer des

oublis il serait hasardeux de chercher à récapituler tous les noms qui n'ont pas déjà été cités dans ce rapport, mais notre gratitude est vive envers chacune de ces personnes qui seules ont permis, et permettent encore, de tirer vers le haut l'action du mouvement. Il demeure cependant souhaitable que davantage de membres s'impliquent dans la recherche de fonds & de gratuités.

### IV L'AVENIR :

Ce petit mouvement doit ambitionner de :

1. Intéresser davantage de personnes à en devenir membres, et davantage de ses membres à y prendre des responsabilités concrètes.
2. Accroître sa capacité de recherche de fonds pour parvenir rapidement aux montants figurant dans notre projet de budget conçu au lancement, soit environ CHF 500.000/an (€ 464'000). Une telle surface financière permettrait d'aborder une trentaine de microprojets dans l'année en ayant 1 équivalent temps-plein en force de travail permanente pour servir et coordonner l'ensemble sous l'égide du comité.
3. Quelle que soit l'évolution financière : intensifier la communication sur les causes & combats pour lesquels *Vivere* a été créé, soutenir les acteurs de justice qui se battent en première ligne, s'impliquer davantage dans les réseaux militants et aider à faire circuler des informations vitales.

\*

Nous espérons lire ou entendre vos critiques, commentaires, contributions. Cette petite machine à rétablir le droit de vivre vous doit tellement... et pourtant elle vous réclame encore !

28 avril 2021

*Lea Ruiz*

*Emma Garcia*

*Mike Hoffman*

*Vivere* 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne contact@vivere.ch www.vivere.ch CCP 17 – 709 738 – 6  
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007 Membre de la Fedevaco  
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement indépendante  
reconnue d'utilité publique

<sup>27</sup> Les 27 février, 5 juin, 22 octobre et 3 décembre